

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Formation prévention incendie

Cette formation d'une journée vise à former les équipiers de première intervention (EPI) aux bases de la prévention et de la lutte contre l'incendie, conformément aux obligations du Code du travail.

Elle intègre les recommandations de l'INRS et les référentiels APSAD (notamment la règle R6) afin de dépasser les exigences minimales réglementaires en matière de sécurité incendie.

À l'issue de la formation, les participants sauront réagir efficacement face à un début d'incendie et contribuer à l'évacuation en sécurité de l'établissement

Déroulement de la formation

Durée : 7 heures (1 jour)

Profils des stagiaires :

- L'ensemble du personnel de l'entreprise, en particulier les salariés désignés comme EPI
- Salariés travaillant dans des zones à risque (ateliers, zones de stockage de produits inflammables, etc.)
- Personnes devant assurer la sécurité incendie lors de travaux à risque (soudures, meulage, etc.)

Pré-requis :

- Aucun

Nombre de participants : De 4 minimum à 10 maximum par session

Modalités pédagogiques : Présentiel

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes fondamentaux du feu et les risques associés
- Maîtriser l'utilisation des moyens d'extinction adaptés aux départs de feu
- Savoir réagir en cas d'incendie et gérer l'alerte
- Acquérir les compétences pour assurer l'évacuation des personnes en toute sécurité
- Connaître et appliquer les procédures de travail en sécurité lors de travaux à risque nécessitant un permis feu
- Savoir travailler en équipe et coordonner l'intervention pour une efficacité maximale

Contenu de la formation

- Fondamentaux de l'incendie et les risques associés
 - Comprendre le triangle du feu, les classes de feux, les modes de propagation
 - Identifier les dangers des fumées et les causes d'incendie
- Utilisation des moyens d'extinction adaptés aux départs de feu
 - Les différents types d'extincteurs (choix selon les classes de feux, manipulation)
 - Le RIA, la couverture anti-feu
- Réagir en cas d'incendie et gérer l'alerte
 - Le rôle de l'EPI dans l'alerte (gestion de l'alerte, comportement face à un feu)
- Assurer l'évacuation des personnes en toute sécurité
 - Missions des équipiers d'évacuation (procédures, comportement à adopter pendant l'évacuation)

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Les procédures de travail en sécurité lors de travaux à risque nécessitant un permis feu
 - Le permis feu
 - Mesures de prévention
 - Intervention d'urgence
- Travailler en équipe et coordonner l'intervention pour une efficacité maximale
 - Coordination avec les autres EPI (communication efficace, gestion du stress en situation d'urgence)

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur incendie avec une expérience professionnelle dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Matériel : bac à feu écologique, extincteurs (eau, CO2), couverture anti-feu, gants
- Diaporama / illustrations / aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Exposé participatif, démonstration, exercices pratiques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Délivrance d'un certificat de réalisation - Signature du registre de sécurité

Détails sur la certification : Évaluation formative continue lors des exercices

Rappel oral ou quiz rapide pour valider les acquis théoriques

Durée de validité : Recommandé tous les ans

Qualité : Moyenne générale de satisfaction de nos stagiaires